



# ARTES RENASCENTES

---

---

---

## CONVOCAATION

Le **jeudi 10 novembre 2022** à partir de **16<sup>h00</sup>** se tiendra à Naples / Napoli (Italie), l'*Assemblée générale* de l'Association internationale «Artes Renascentes»; elle sera précédée d'une réunion conjointe du *Conseil de Direction* et du *Conseil Éditorial* (de **15<sup>h30</sup>** à **16<sup>h00</sup>**) de l'Association. Vous y êtes cordialement invité(e).

Je me réjouis de pouvoir profiter de cette occasion pour vous confirmer la parution très récente des deux volumes **II-2021** et **III-2022** de la revue «Artes Renascentes».

Votre dévoué,

Paris, le 22 octobre 2022

F. FURLAN, *Président d'«ARTES RENASCENTES»*

---

---

---

**Jeudi 10 novembre 2022**

**UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI «FEDERICO II»**  
DIPARTIMENTO DI STUDI UMANISTICI // VIA PORTA DI MASSA, 1 // I - 80133 NAPOLI

---

---

---

## CONSEIL de DIRECTION + CONSEIL ÉDITORIAL: à partir de 15<sup>h30</sup>

### Ordre du Jour:

1. Rapport financier: examen des comptes du dernier (et triple) exercice (depuis l'Assemblée générale de Pise) et approbation du Bilan des 5, 6 et 7 années de vie de l'Association;
2. Examen *a posteriori* des volumes II-2021 & III-2022 de la revue *Artes Renascentes*, ainsi que de la situation des autres chantiers en cours (site *web*, collections éditoriales, Séminaires et Journées d'études, etc.);
3. Projet de dissolution & Poursuite des principales activités et publications de l'Association;
4. Questions diverses éventuelles.

---

---

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE: à partir de 16<sup>h00</sup>

### Ordre du Jour:

1. Rapport moral (travail accompli jusqu'ici);
2. Rapport financier: approbation du bilan des trois dernières années de vie de l'Association;
3. Enregistrement de la démission (volontaire) du Trésorier sortant, du Secrétaire général sortant et du Président sortant;
4. Dissolution de l'Association & Proposition d'intégration de son héritage dans la S.I.L.B.A., où serait créée une «section» *ad hoc* assurant le maintien de son logo et la poursuite de ses principales activités, dont la publication de la revue *Artes Renascentes*: définitions des conditions et/ou des modalités de l'intégration envisagée;
5. Choix d'un (ou de) liquidateur(s) & dévolution de l'actif éventuel (d'après l'art. 19 des *Statuts*);
6. Questions diverses éventuelles.